

TROUBLES SANGLANTS A BERLIN.—

MOUVEMENTS EN ALLEMAGNE.

Les nouvelles de Prusse sont graves: le sang a coulé à Berlin le 13 mars. Voici ce que l'on écrit de cette capitale sous la date du 14 et du 15.—Par suite de l'effervescence des esprits, des troubles ont éclaté ici avant-hier. La garnison est intervenue pour rétablir l'ordre. Il y a eu des charges de cavalerie. Beaucoup de bourgeois ont été, dit-on, blessés. Le conseil municipal a présenté une adresse de dévouement à S. M. Le peuple avait voulu s'emparer d'une boutique d'armurier située précisément en face de l'hôtel de la banque, bien que cet établissement fût gardé par un poste considérable. Une collision a eu lieu, et plusieurs bourgeois ainsi que plusieurs gendarmes ont été blessés grièvement. On attribue au gouvernement prussien le projet d'encourager le roi de Saxe dans sa résistance aux réformes, et il est constant qu'un corps considérable de troupes prussiennes se concentre à Prusse Halle, sur les frontières saxonnes, pour prêter au besoin main forte à la réacton. Les habitants prussiens de ces frontières sont indignés des projets que dénotent ces préparatifs. "Prétendrait-on! s'écrient-ils dans les cafés et autres lieux publics; prétendrait-on nous envoyer au feu contre nos frères allemands qui expriment à leurs souverains les mêmes vœux que nous?" La garnison d'Ulm va être renforcée de 15,000 hommes, la plupart Autrichiens, tant soldats qu'ouvriers, destinés au travail des fortifications.

La Muette de Portici a été jouée le 13 à Cologne. Le parterre a fait chorus avec les chanteurs, et l'on a fini par demander la Marseillaise. Alors les officiers se sont retirés de la salle, et la Marseillaise a été chantée après leur départ. Les événements de Berlin dont nous parlons plus haut ont produit dans cette capitale une effervescence impossible à décrire. Les troupes ont chargé sans sommation préalable; des femmes, des enfants ont reçu des coups de sabre; le peuple a demandé à grands cris l'organisation et l'armement d'une garde nationale. Partout en Prusse règne une vive fermentation; partout les conseils municipaux, organes des vœux des diverses villes, réclament de la manière la plus instante, non la simple promesse de la liberté de la presse, mais l'établissement immédiat de cette liberté. L'Autriche fait marcher un corps d'armée sur le Rhin; la Bavière met sur le pied de guerre les forteresses de Landau et de Genneville. Dans le Wurtemberg et dans le grand-duché de Bade, les émeutes des paysans continuent. En un mot, l'Allemagne est profondément émue d'un bout à l'autre.

Voici ce que nous lisons dans une lettre de Cologne: "Rien n'excite plus d'appréhension ici que le corps de troupes que la Prusse concentre sur le Rhin; l'on commence à s'apercevoir que le fantôme de l'invasion française n'est pas la cause réelle de ce mouvement. Le roi de Prusse, qui tient beaucoup à ces provinces, met ce prétexte en avant pour les assujettir d'une manière plus sûre. Bien qu'on n'y envoie que deux régiments, ils ne montent pas à moins de 16 ou 17,000 hommes, et on les appelle armée d'observation."

Le Journal de Manheim annonce que, d'après des lettres de Constance, la république a été proclamée dans cette ville par des rassemblements de peuple, et qu'on y a envoyé des troupes.

La duchesse d'Orléans se trouve toujours à Ems. Elle a reçu de Claremont une lettre de Louis-Philippe. La tranquillité a été troublée le 14 mars, à Hambourg, d'une manière telle qu'il a fallu faire intervenir la force armée dans la paroisse Saint Paul; on en est venu à un engagement sérieux. On parle de plusieurs blessés et même de tués.

REVOLUTION A VIENNE.

On écrit de Vienne, 13 mars:

"Ce qui étonnera généralement toute l'Allemagne, c'est que Vienne est en pleine révolte. Tous les habitants de la capitale se sont levés en masse, tous les esprits sont en fermentation: les étudiants se sont ralliés à la garde bourgeoise. La foule s'est portée sur la villa de M. de Metternich, située sur le Hennweg, et l'a détruite. Après cela, la masse se porta devant la chancellerie d'état, les étudiants ouvrant la marche. On fit les demandes les plus exagérées. On vit paraître une personne sur le balcon (qu'on ne connaissait pas), qui déclara que l'empereur satisfaisait en peu de temps tous les vœux; que S. M. mettait toute sa confiance dans la fidélité des Vennois; que, depuis longtemps, le gouvernement impérial était occupé de la confection des lois qui se rattachent au bien-être du pays, et que le peuple serait surpris agréablement par les intentions opportunes et bienveillantes de l'empereur. Cependant, les troupes s'étaient déployées, et l'on entendait des feux de peloton bien nourris; quelques personnes assurent même que l'on a tiré à mitraille. Au départ du courrier, la tranquillité n'eût pas encore rétablie. On parle de dix-neuf morts et de quatorze blessés. L'émeute a été terrible. Des cris: la constitution; la liberté de la presse! ont été proférés. C'est surtout dans l'après-midi que la foule est devenue compacte. Le conseil de guerre autique avait pris toutes les mesures nécessaires. Les portes avaient été fermées pour séparer la ville intérieure des faubourgs. La bourse a été fermée. On assure que ce sont les députés de Breshourg qui ont donné l'impulsion au mouvement. Les étudiants, après avoir prononcé des discours très énergiques, ont entraîné les ouvriers, harangués à leur tour par un des leurs. Des groupes se sont formés, où les étudiants et les bourgeois haranguaient le peuple. A quatre heures et demie, la troupe a tiré sur le Idempplatz; six hommes ont été tués. La révolte avait alors atteint son plus haut paroxysme.

Le capitaine commandant a été renversé de cheval. On a placé sur son cheval un étudiant qui avait été blessé à la tête. Le peuple, qui lui servait d'escorte, proférait des cris en parcourant la ville. Les soldats ont été sifflés et baffoués. Un détachement d'artillerie a été obligé de retirer ses batteries, sur l'ordre qui lui en a été donné par le peuple. Tous les magasins ont été fermés. On craint que, pendant la nuit, les faubourgs ne descendent dans la ville.

L'apparition de la milice bourgeoise, musique en tête, a fait éclater parmi la population une joie bruyante. Le mot d'ordre est: "La constitution et la liberté de la presse!" Des pétitions sont rédigées dans ce sens: plus de 30,000 signatures y sont déjà apposées. Sept heures du soir.—On apprend que les rails des chemins de fer viennent d'être brisés.

14 mars.—A huit heures du soir, le peuple s'est porté contre l'hôtel de la police. Près du Prater, la troupe a fait cinq feux de peloton. A dix heures, les étudiants étaient armés. Metternich et Lednizki se sont retirés. Le peuple marche sur la douane.

Une nouvelle ère s'ouvre pour l'Autriche. A l'ouverture de l'assemblée des Etats, les étudiants et les bourgeois se sont réunis. Ils ont présenté des pétitions pour la réforme. Ces pétitions ont été reçues, mais la réponse à la demande y contenue a été ajournée. Ceci n'a pas paru du

goût du peuple. Des rassemblements se formèrent, la troupe sortit des casernes, des coups de fusils furent tirés; l'exaspération populaire fut alors à son comble. Le retrait de Metternich à dix heures du soir (le prince a quitté Vienne dans la matinée) et l'armement des étudiants et des bourgeois ont contribué au rétablissement de l'ordre.—En ce moment tout est calme; les soldats ont quitté la capitale. Les places et les édifices publics sont occupés par les étudiants et les bourgeois. Il n'est pas douteux que toutes les demandes du peuple seront prises en considération, et que le peuple autrichien jouira des mêmes droits que les populations allemandes. A une heure de l'après-midi, il a été annoncé publiquement que l'empereur décrétait l'établissement d'une garde nationale, qui sera sous les ordres du comte Hoymers; à trois heures, on commençait à s'inscrire dans le manège, pour faire partie de la garde nationale.—Tous les princes de la famille impériale qui se sont rendus impopulaires dans ces dernières circonstances rentrent dans la vie privée. — La liberté de la presse est accordée. La sympathie entre les étudiants et les bourgeois est très-vive. La joie est universelle. La ville a été illuminée. Toutes les patrouilles de la garde bourgeoise circulant, le soir, dans les rues, ont été accueillies par des vivats; on agitait les mouchoirs en signe d'assentiment.

Les étoiles les plus précieuses sont offertes aux bourgeois et aux étudiants pour en faire des écharpes. On leur jette des lauriers et des fleurs. On n'a pas à regretter le moindre désordre. Cette révolution est unique dans son genre. On comptait hier dix morts parmi les étudiants. La bourse a été fermée."

—Une ordonnance de l'empereur, en date du 14 mars, contient ce qui suit:

"Considérant les circonstances politiques actuelles, nous avons résolu d'assembler autour de notre trône les Etats de nos royaumes allemands et slaves, ainsi que les congrégations centrales de notre royaume Lombardo-Vénitien, par des députés, pour qu'ils nous donnent leurs conseils sur des questions législatives et administratives. C'est pourquoi nous avons donné les ordres nécessaires pour que cette réunion ait lieu le 3 juillet prochain, au plus tard, si elle ne peut avoir lieu avant."

La tranquillité n'est pas encore complètement rétablie, des bandes de pillards commettent des dégâts de tous côtés. Le nombre des morts des journées de 13 et 14 est de plus de quarante, celui des blessés d'environ cinq cents. Plus de 40,000 bourgeois font le service des patrouilles, et on a déjà tiré sur les voleurs. Le château impérial est occupé par la ligne, et le reste des soldats est campé sur le glacis. Les autres postes de la ville sont fournis par la garde bourgeoise. Le comte de Kolowrat, le ministre d'Etat, s'est mis à la tête d'une patrouille d'étudiants. Les membres des Etats de la Basse-Autriche se mêlent au peuple, et se placent à la tête des patrouilles.

Pendant le combat des deux jours, ou a vu des hommes bien habillés et gantés s'offrir aux balles, marcher sans armes au-devant des troupes.

L'archiduc Jean est le seul qui soit resté à Vienne: il est tout-à-fait pour la liberté.

Le comte de Nunch-Bellinghausen est provisoirement chargé du ministère des affaires étrangères.

Nous lisons dans une correspondance particulière:—"L'empereur a fait une nouvelle déclaration, accordé la liberté immédiate de la presse, promis de hâter la réunion des diètes et de promulguer au plus tôt une constitution. Il a été promené le 16 en triomphe à Vienne et salué du titre d'empereur constitutionnel. L'archiduc Charles et l'archiduc Joseph l'accompagnaient. L'archiduc Etienne, palatin de Hongrie, est arrivé le jour même à Vienne, et le peuple a défilé les chevaux de sa voiture. Ces trois archiducs représentaient à la cour le parti du progrès."

L'empereur reçoit de nombreuses députations; il répond à toutes les demandes: "J'accorde tout."

PRUSSE.

DERNIÈRES NOUVELLES.—"La lutte a cessé. Grâce, dit un journal, à l'attachement traditionnel des Prussiens pour la famille de leurs souverains, Frédéric-Guillaume a conservé son trône, au moins provisoirement. Mais jamais prince n'avait été plus menacé."

Nous avons raconté les événements du 18. On sait qu'à la suite d'une attaque imprévue de la troupe, le combat avait recommencé avec une nouvelle ardeur.

La nuit du 18 au 19 fut terrible. Le tocsin sonna; les étudiants s'armèrent et conduisirent la multitude. Toute la bourgeoisie, tous les habitants se précipitèrent dans la lutte. Bientôt toutes les rues sont dévastées, des barricades gigantesques s'élèvent, au haut desquelles flotte le drapeau allemand, rouge, noir et or.

La troupe est partout tenue en échec; du haut des maisons pleuvent sur elle des tuiles et des pierres. Des feux bien nourris répondent à ses feux de peloton, les arquesusiers de la garde passent du côté du peuple; ils le guident dans l'attaque et dans la défense.

La caserne d'artillerie et la fonderie ont été enlevées, puis livrées aux flammes.

Comme à Paris, un char dans lequel étaient placées les victimes de la fusillade du 18 a parcouru les rues, suivi par une foule innombrable de citoyens la tête découverte; le char s'est arrêté devant le château, et le peuple a demandé à grands cris le Roi, sans doute pour exiger de lui quelque amende honorable.

Le combat dura ainsi jusqu'au 10, à dix heures du matin. S'il s'était prolongé, si Frédéric-Guillaume s'était obstiné dans la lutte, c'en était immédiatement fait de son règne.

Mais il cède, il ordonne aux troupes d'évacuer la ville; il publie une proclamation suppliante; lui-même paraît au balcon du château et harangue la multitude; il annonce que tout le ministère est changé, qu'il va faire rendre immédiatement les prisonniers.

Une révolution subite s'accomplit dans l'esprit de la foule. Encore palpitante des émotions du combat, elle s'arrête et entonne un chant religieux."

SITUATION DE LA BELGIQUE.

Bruxelles, le 18 mars 1848.

"Monsieur,—Je vous disais, dans ma dernière lettre, que la crise agronomique en Belgique prenait une bonne tournure et que les affaires tendaient à reprendre leur cours ordinaire. Depuis lors, le progrès a été très-lent pour ne pas dire nul; le capital se cache, l'industrie souffre partout et

succombe sur plusieurs points; des bruits sinistres éclatent, se répandent, s'effleurent par la publicité et arment les élanx généreux de quelques rares capitalistes qui voudraient ramener le calme sur les places. Pourrait-il en être autrement? La peur, cette mauvaise conseillère que le gouvernement devrait tâcher de bannir, règne en souveraine sur toute la Belgique. Le gouvernement provisoire de la république française a beau déclarer que la France veut respecter toutes les nationalités, ici une grande population craint la guerre, et ses craintes que partagent nos gouvernants, se traduisent par les actes les plus ridicules.

"Croyiez-vous que l'on a envoyé des troupes à Courtrai et Tournai pour s'opposer à l'irruption que devait faire en Belgique le fameux Ernest Grégoire et sa bande? Croyiez-vous qu'à deux reprises l'on a envoyé un escadron de gendarmerie et des troupes de ligne à la station du midi, à Bruxelles, pour empêcher l'entrée d'un ex-aide-de-camp du général Mellinet, qui allait arriver, disait-on, avec une masse de Belges mécontents qui se trouvaient en France et qui étaient résolus à venir révolutionner la Belgique?"

"A Bruxelles, tout est tranquille jusqu'à présent; mais de graves désordres ont eu lieu à Gand. Gand, comme vous le savez, monsieur, renferme plus de 60 mille ouvriers, vivant au jour le jour. Que la panique prenne encore de la consistance, et les fabriques se ferment, cette masse d'hommes, sans travail et sans pain, sera réduite au désespoir."

"La force armée est arrivée assez à temps, et l'émeute n'a pas été longue. Une partie du marché au Vendredi, forum des Gandais, a été dévastée; le couvent des jésuites a été assailli un moment, et des groupes nombreux ont stationné lundi dernier sur la place d'armes; la société démocratique de Gand a été fermée et remise à la garde d'une compagnie de pompiers. La municipalité a fait placarder aussitôt la loi sur les attroupements, et la gendarmerie a fait plusieurs charges pour les disperser."

"Le nouveau chargé d'affaires de la république française vient d'arriver. M. Serrurier s'est concilié l'estime de toutes les personnes qui l'ont approché. Le gouvernement provisoire ne pouvait faire un meilleur choix. Le nom de M. Serrurier était connu en Belgique; son père y avait déjà rempli une mission dans le temps."

"Quoi qu'il en soit, et malgré ce qui se publie tous les jours, la majorité de la nation belge a les regards tournés vers la France; car, quel qu'en dise et quoi que l'on fasse, la Belgique est et sera toujours l'amie de sa voisine du Midi. Si elle sait souffrir de ses souffrances, elle saura se réjouir de son bonheur et y participer quand il le faudra. "Agréez, etc."

FRANCE.

—Le ministre de la justice et des cultes a adressé une circulaire aux Archevêques et Evêques, enjoignant d'aviser leur clergé de prendre part aux élections et faire comprendre aux électeurs les grandes vérités du républicanisme.

—On pense qu'une forte majorité conservatrice sera élue dans les provinces. Paris ne l'acceptera pas et de nouveaux troubles auront lieu. D'un autre côté on craint que la majorité soit ultra-démocratique et composée de gens sans expérience.

—Le prince Louis Napoléon sera candidat pour le département de la Seine.

—Le citoyen Bergeron, qui a subi un procès pour attentat contre la vie de Louis-Philippe, a été nommé commissaire général des départements de l'Aisne et de la Somme.

—L'archevêque de Lyon a écrit au ministre des affaires ecclésiastiques pour protester contre la violation du grand principe de l'association, commis par le commissaire du gouvernement qui a décrété la suppression de toutes les communautés religieuses non autorisées par la loi.

La garde nationale mobile se forme dans tous les départements; avant deux mois, dit le National, la France aura une arrière-garde de 150,000 hommes.

DECRETS DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Le ministre des finances est autorisé à vendre les diamants de la couronne et à convertir en espèces les services en argent trouvés dans les Tuileries, dans le château de Neuilly et autres résidences royales.

—Bureau ouvert dans chaque mairie pour l'enregistrement des ouvriers sans emploi.

—Etablissement d'écoles sur le modèle de l'école polytechnique pour l'instruction des jeunes gens dans les diverses parties de l'administration.

—Le monopole des annonces officielles en faveur de certains journaux, aboli.

—Le salaire des ministres fixé à 25,000 francs.

—Le ministre des finances est autorisé à vendre les bois et forêts, terres, etc., appartenant à l'ancienne liste civile.

—Formation d'une légion polonoise.

—Toutes les congrégations et corporations religieuses non autorisées par la loi, particulièrement la congrégation de Jésuites, dissoutes.

Composition actuelle du gouvernement provisoire.—M. Dupont (de l'Eure) Président du conseil. M. de Lamartine, ministre des affaires étrangères. M. Arago, ministre de la marine. M. Carnot, ministre de l'instruction publique. M. Marie, ministre des travaux publics. M. Garnier-Pagès, ministre des finances. M. Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur. M. Crémieux, ministre de la justice. Général Caviagnac, ministre de la guerre. Général Changarnier, gouverneur de l'Algérie. M. Armand Marrast, maire de Paris. Général Subervie, chancelier de la Légion d'honneur.—(Cette dernière nomination implique nécessairement le maintien de l'Ordre de la Légion d'honneur.)

—On assure que le gouvernement provisoire est décidé à demander l'extradition du sieur Libri, membre de l'Académie des sciences, prévenu d'avoir volé des livres précieux dans les bibliothèques.

—Il paraît que le gouvernement s'est décidé, d'un commun accord, à faire rentrer des troupes dans Paris. On lit dans la Reforme: "Le 29 de ligne arrivera aujourd'hui de Saint-Denis à Paris, ainsi que le 61e de ligne, venant de Fontainebleau."

—Le maire de Paris a pris, le 17 mars, un arrêté portant que sous aucun prétexte les églises ne pourront être détournées de leur destination. Cet arrêté a été motivé par les demandes de quelques individus qui voulaient qu'on leur ouvrît les temples pour y tenir des assemblées populaires.

—Un décret du 22 mars ouvre au ministre des travaux publics un crédit de 250,000 fr. pour la construction d'une salle provisoire destinée à l'Assemblée nationale, et qui sera élevée dans les jardins de l'ancienne Chambre des Députés.

—Déjà les invalides civils ont pris possession du château des Tuileries. Ils occupent les grands appartements de l'ancienne royauté.

—On dit que M. l'abbé Lacordaire a renoncé au projet qu'il avait conçu de se porter candidat aux élections pour l'Assemblée nationale.

—Le gouvernement français a appris par une dépêche télégraphique que le roi de Bavière avait abdiqué. (1)

—Par décret du gouvernement provisoire, un monument sera élevé au maréchal Ney sur le lieu même où il a été fusillé. Ce monument sera construit aux frais de l'Etat.

Le prince de la Moskowa a adressé, à cette occasion, la lettre suivante au gouvernement provisoire:

"Messieurs, honneur vous soit rendu! Vous venez, par votre décret de ce jour, par la solennelle réparation que vous accordez aux mânes de mon père, de donner un nouveau gage des principes de justice dont vous êtes animés."

"La France apprécie vos sentiments généreux et élevés, vos patriotiques efforts; elle y applaudit; elle a foi en vous. La famille du maréchal Ney vient mêler les accents de sa profonde gratitude à l'expression de la reconnaissance publique."

"J'ai l'honneur d'être, avec une très haute considération, messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

"LA MOSKOWA."

ADIEUX DU DUC D'ANMALE A L'ARMÉE D'AFRIQUE.—La proclamation suivante par laquelle le duc d'Anmale a pris congé des habitants et de l'armée de l'Algérie fait le plus grand honneur aux sentiments de ce prince qui a su si noblement comprendre que le premier devoir d'un citoyen est d'obéir à la volonté de son pays.

"Au quartier-général, à Alger, le 3 mars 1848.

"M. le général Changarnier remplira, par intérim, les fonctions de gouverneur-général de l'Algérie."

"En me séparant d'une armée modèle d'honneur et de courage, dans les rangs de laquelle j'ai passé les plus beaux jours de ma vie, je ne puis que lui souhaiter de nouveaux succès. Une nouvelle carrière va peut-être s'ouvrir à sa valeur, elle la remplira glorieusement, j'en ai la ferme croyance."

"Officiers, sous-officiers et soldats, j'avais essayé de combattre encore avec vous pour la patrie!... Cet honneur m'est refusé; mais du fond de l'exil mon cœur vous suivra partout où vous appellerez la volonté nationale; et il triomphera de vos succès; tous ses vœux seront toujours pour la gloire et le bonheur de la France."

Signé, H. D'ORLÉANS.

ITALIE.—La Lega Romani du 18 mars publie la proclamation de la nouvelle constitution accordée par le pape aux Etats de l'Eglise.—Elle consacre l'existence de la garde nationale et l'indépendance des tribunaux. Le collège des cardinaux sera constitué comme une sorte de sénat, et le gouvernement sera partagé dorénavant entre deux assemblées, portant les noms de Haut Conseil et de Conseil des Députés. On dit aussi qu'une demande tendant à abolir le célibat des prêtres est soumise à la considération de Sa Sainteté.

"Pie IX a décidément formé son ministère. Il est composé ainsi qu'il suit:

"Président du conseil et ministre des affaires étrangères, le cardinal Antonelli; intérieur, M. Gaetano Recchi; grâce et justice, M. Francesco Sturbinetti; finances, monsignor Morichini; travaux publics, M. Marco Minghetti; guerre, le prince Adobrandini; police, M. Giuseppe Galetti; instruction publique, le cardinal Mezzofanti; commerce, le comte Pasolini."

"Dans les Marches et dans la Romagne, on expulse les Jésuites, comme on les a expulsés à Turin et à Gènes. A Ancône et à Sinigaglia, les Frères de la doctrine chrétienne ont été chassés malgré les autorités; le Pape a été très affligé de ces événements.—La municipalité de Rome s'était assemblée pour voter une statue à Pie IX; elle a décréto que l'on construirait, avec les fonds qui étaient destinés à cet emploi, un bourg composé de maisons à deux étages pour les pauvres gens, et qui prendra le nom de Borgo Pio."

"Naples, 8 mars 1848.

Les nouvelles de la proclamation en France de la République, arrivées le 6, ont mis notre gouvernement en grand émoi.

Le ministère, avec grande désapprobation du public, a été confirmé moyennant quelques modifications dans les départements. Il n'y a que le ministre de la guerre de changé.

La question de Sicile paraît résolue. Scovazzo, qui s'était si honorablement retiré du ministère, est nommé ministre, à Naples, des affaires de Sicile; Ruggiero Settimo, président du gouvernement provisoire, a été nommé vice-roi; Scodini, Monte Arso et Calvi, présidents des divers comités du gouvernement provisoire, ont été nommés ministres.

Le parlement de Sicile est convoqué pour le 25 mars. La proclamation faite par les Siciliens pour cette convocation, et la loi électorale, ont été reconnues par le roi. Pour vous montrer toute la largeur de cette loi électorale, qu'il vous suffise de savoir que chaque Sicilien peut être électeur, et que pour être éligible il suffit de posséder un revenu de 18 onces, soit de 230 fr. environ.

Quant aux questions communes aux deux royaumes, les deux parlements chercheront à se mettre d'accord; faute par eux de s'entendre, les difficultés seront résolues par Charles-Albert et le grand-duc de Toscane, et si on n'était pas satisfait de leurs résolutions, Pie IX jugerait en arbitre suprême et sans appel.

Lord Minto est parti cette nuit pour Palerme, sur un vaisseau de ligne remorqué par une frégate à vapeur. Il porte aux Siciliens des déterminations satisfaisantes. Les Siciliens ont ainsi obtenu tout ce qu'ils désiraient et la paix peut être considérée comme rétablie.

"Avec lord Minto, partent le maréchal de camp Statella, ainsi que son frère Henri, également officier général, tous les deux Siciliens. Vous savez qu'ils ont contribué de la manière la plus efficace à sauver la ville de Naples de l'effusion du sang. Ils sont chargés d'organiser l'armée sicilienne, et on a confié au second le commandement de la citadelle de Messine, ce qui contribuera beaucoup à tranquilliser les Messinois."

PIEMONTE.—La Concordia donne la composition du nouveau ministère piémontais comme officielle. Ce ministère est ainsi composé: MM. Cesare Balbo, président du conseil; Lorenzo Pareto, ministre des affaires étrangères; Vincenzo Riccià l'intérieur; le général Franzini, à la guerre; Frédéric Scipio, à la justice; Carlo Boncompagni, à l'instruction publique; Des Ambrosi, aux travaux publics, à l'agriculture et au commerce; Revel, aux finances.—Voici le programme du nouveau ministère: Armement complet et immédiat; formation de camps d'observation; serment de l'armée à la nouvelle constitution; amnistie complète; émancipation civile et politique des juifs; considération de l'omnipotence parlementaire, c'est-à-dire reconnaissance du pouvoir aux Chambres d'apporter à la constitution telles modifications que de nouvelles circonstances rendraient nécessaires, ou que nécessiterait l'esprit politique de l'Europe.